

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 30 septembre 2021
Rapporteur :
Madame Marie-Laure LE MEUR**

N° 5

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 07/10/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2021
(accusé de réception du 06/10/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Réaménagement des échangeurs de Troyalac'h et du Rouillen - RN 165

Le CPER 2015/2020 prévoit la résorption de problèmes de sécurité routière sur des échangeurs avec les voies express (VE) et un montant de 11 M€ a été fléché à ce titre pour réaménager des échangeurs en Bretagne. Ceux du Rouillen et de Troyalac'h au niveau de la RN 165 figurent dans ce programme d'action et la DIR Ouest (DIRO) a mené des études de requalification de ces 2 échangeurs afin de les sécuriser.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces opérations des conventions de financement doivent être passées avec les partenaires.

Entrées est de l'agglomération quimpéroise, les échangeurs avec la RN 165 du Rouillen et de Troyalac'h, nécessitent d'être réaménagés afin de répondre à des enjeux de sécurité, de fluidité du trafic, d'insertion des modes doux et de prise en compte des transports collectifs.

Les études menées par la DIRO, sur les échangeurs de Troyalac'h et du Rouillen, montrent, en effet, des lieux d'accumulation d'accidents et aux heures de pointes, des remontées de files importantes de véhicules sur les bretelles de sortie de la voie express qui peuvent être source d'accidents.

Pour l'échangeur du Rouillen, l'aménagement proposé prévoit, la création d'un nouveau giratoire, entre les giratoires existants ainsi que la rectification des raccordements des bretelles de la RN 165 et l'aménagement d'une voie mixte bi-directionnelle, dédiées à la circulation des piétons et des cyclistes entre le giratoire ouest du Rouillen et celui de Kerourvois.

Le coût de cette opération, inscrite au plan de relance, est évalué à 820 000 € TTC et le co-financement proposé dans la convention est le suivant :

- État : 36 % ;
- Région : 24 % ;
- Département : 20 % ;
- QBO : 20 % soit 164 000 € TTC.

Les travaux devraient intervenir à partir du 1^{er} semestre 2022.

Pour l'échangeur de Troyalac'h, l'aménagement proposé, prévoit notamment, la création d'une nouvelle bretelle de sortie directe vers le rond-point de Troyalac'h en venant de Brest, un réaménagement du giratoire est de l'échangeur et de la bretelle d'accès sur la voie express en provenance de Quimper ainsi que pour les mobilités actives, la sécurisation d'un cheminement piétons le long de la RD 365 et l'aménagement d'un itinéraire cyclable pour relier la ZI de Kerdroniou à celle de Troyalac'h.

Le coût de cette opération est évalué à 1 450 000 € TTC et le co-financement proposé dans la convention est le suivant :

- Etat 36 % ;
- Région : 24 % ;
- Département : 20 % ;
- CCPF : 10 % ;
- QBO : 10 % soit 145 000 € TTC.

Les travaux devraient intervenir à partir du second semestre 2022.

Après avoir délibéré (1 abstention ; 52 suffrages exprimés dont 52 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer les conventions à intervenir.